

MUNICIPALITÉ DE STOKE

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 3 juillet 2017 à 19 h

« *La seule certitude c'est que rien n'est certain* »
- *Inconnu*

N° 2321

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire, tenue par le conseil municipal de Stoke, au bureau municipal, situé au 403, rue Principale, Stoke, le **lundi 3 juillet 2017** à 19 h et présidée par le maire Monsieur Luc Cayer.

Présences : Siège N° 2 : Sylvain Chabot
Siège N° 3 : Steeves Mathieu
Siège N° 5 : Daniel Dodier

Absences : Siège N° 1 : Sylvain Paquin
Siège N° 4 : Lucie Gauthier
Siège N° 6 : Mario Carrier

Sara Line Laroche, secrétaire-trésorière et directrice générale est également présente.

Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE ORDINAIRE
Du lundi 3 juillet 2017 à 19 h

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées
3. Correspondance
4. Période de questions
5. Demandes écrites ou verbales
 - 5.1 Demande de commandite – Aînés de la MRC du Val-Saint-François
 - 5.2 Demande aide financière – Élections Pépines
 - 5.3 Demande aide financière – Fadoq
6. Comités et dossiers à traiter
 - 6.1 Administration et finances
 - 6.1.1 Autorisation auprès de la Sûreté du Québec
 - 6.1.2 Changement au calendrier des séances ordinaires du conseil
 - 6.1.3 Démission d'un conseiller
 - 6.1.4 Changement dans les nominations de maire suppléant
 - 6.2 Aménagement, urbanisme et environnement
 - 6.2.1 Berce du Caucase
 - 6.3 Culture
 - 6.4 Immobilisation et bâtiments
 - 6.4.1 Plan et devis - Appel d'offres rénovation bureau municipal - TECQ
 - 6.4.2 Appel d'offres SEAO – Travaux de rénovation bureau municipal TECQ
 - 6.5 Loisirs
 - 6.5.1 Remerciements bénévoles Fête nationale
 - 6.5.2 Demande d'aide financière : Programme Nouveaux horizons pour les aînés
 - 6.6 Ressources humaines
 - 6.6.1 Formation sur le contrôle de l'érosion
 - 6.6.2 Formation pour les élus
 - 6.6.3 Formation Infotech pour élections 2017
 - 6.7 Sécurité publique
 - 6.8 Voirie
 - 6.8.1 RIRL – Contrat gré à gré devis et appel d'offres
 - 6.8.2 RIRL – Préparation appel d'offres

- 6.8.3 Vente du camion cube
- 7. Remise des rapports des officiers municipaux
- 8. Trésorerie et finances
 - 8.1 État prévisionnel de la situation au 30 juin 2017
 - 8.2 Dépôt du rapport de délégation de compétence et liste des dépenses mensuelles
- 9. Autres sujets
 - 9.1 Dépôt du budget révisé de l'OMH 2017
- 10. Avis de motion
- 11. Règlements
- 12. Invitations
- 13. Varia
- 14. Période de questions
- 15. Clôture et levée de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-184

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées

Dispense de lecture des procès-verbaux est demandée. Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie des procès-verbaux au moins deux jours avant la présente séance, déclarent les avoir lus et renoncent à leur lecture.

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-185

D'ADOPTER le procès-verbal du 5 juin 2017 tel que rédigé.

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2017 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Correspondance

La directrice générale dépose le rapport de correspondance reçue entre le 1^{er} et le 30 juin 2017.

La correspondance et ledit rapport peuvent être consultés au bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture.

4. Période de questions

Un citoyen mentionne une problématique avec un ruisseau qui s'élargit de plus en plus. La municipalité soumettra le dossier à l'inspecteur du secteur en urbanisme.

Une plainte a été soulevée concernant la réparation du pont situé au 10^e rang ainsi que la vitesse excessive des camions qui empruntent cette route.

Un contribuable a formulé une plainte concernant le nettoyage du chemin Desjardins dans l'emprise du 4^e rang et du chemin Desjardins devant être entretenu par la Ville de Sherbrooke.

5. Demandes écrites ou verbales

5.1 Demande de commandite – Aînés de la MRC du Val-Saint-François

ATTENDU QUE le conseil municipal désire appuyer la Table de concertation des aînés du Val-Saint-François pour l'activité de production d'un calendrier-bottin 2018.

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-186

DE COMMANDITER deux (2) parutions de format cartes d'affaires (75 \$ chacune) pour un total de cent cinquante dollars (150 \$).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.2 Demande aide financière – Élections Pépines

ATTENDU QUE le conseil municipal désire appuyer l'organisme P.É.P.I.N.E.S.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

Rés. 2017-187

DE CONTRIBUER financièrement à l'organisation du colloque de formation 2017 pour un montant de soixante-quinze dollars (75 \$).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.3 Demande aide financière – Fadoq

ATTENDU QUE le conseil municipal désire promouvoir les saines habitudes de vie auprès du 2^e et 3^e âge de Stoke.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

Rés. 2017-188

DE CONTRIBUER pour quatre cents dollars (400 \$) pour une ressource en activités physiques les mercredis après-midi de septembre à décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. Comités et dossiers à traiter

6.1 Administration et finances

6.1.1 *Autorisation auprès de la Sûreté du Québec*

ATTENDU QUE la municipalité doit faire des vérifications auprès de la Sûreté du Québec;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-189

DE MANDATER la directrice générale à signer toutes demandes en ce sens au nom de la municipalité auprès de la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.1.2 *Changement au calendrier des séances ordinaires du conseil*

ATTENDU QUE des élections municipales générales se tiendront le 5 novembre prochain;

ATTENDU QUE cinq (5) jours sont nécessaires à la proclamation des élus;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-190

DE CHANGER la date de la séance du conseil municipal au deuxième lundi du mois de novembre soit **le 13 novembre 2017**.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.1.3 *Démission d'un conseiller*

ATTENDU QU'UN conseiller a remis une lettre de démission à la secrétaire-trésorière;

ATTENDU QU'UNE démission en cours d'année électorale générale ne demande pas de tenir d'élections partielles;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-191

D'ACCEPTER la démission du conseiller Sylvain Paquin en date du **4 juillet 2017**.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.1.4 *Changement dans les nominations de maire suppléant*

ATTENDU QU'UNE démission change l'ordre de maires suppléants ;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-192

QUE SOIT NOMMER le conseiller Mario Carrier comme maire suppléant d'août 2017 à octobre 2017 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.2 Aménagement, urbanisme et environnement

6.2.1 *Berce de Caucase*

Point reporté.

6.3 Culture

6.4 Immobilisation et bâtiments

6.4.1 *Plan et devis, appel d'offres rénovation bureau municipal - TECQ*

ATTENDU QUE la programmation de la TECQ pour des travaux de rénovation du bureau municipal a été approuvée;

ATTENDU QUE la liste des travaux a été approuvée par le conseil;

ATTENDU QUE le régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux le permet;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

DE MANDATER, sous entente gré à gré, Architech design pour la préparation des plans et devis pour construction, rédaction de l'appel d'offres, analyse des soumissions pour des frais n'excédant pas huit mille dollars (8 000 \$) avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.4.2 *Appel d'offres SEAO – Travaux de rénovation bureau municipal TECQ*

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

QUE la directrice générale et secrétaire trésorière soit autorisée à procéder à un appel d'offres public (SÉAO) pour les travaux de rénovation du bureau municipal - TECQ.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6.5 Loisirs

6.5.1 *Remerciements bénévoles Fête Nationale*

ATTENDU QUE l'organisation de la Fête Nationale à Stoke a connu un grand succès cette année;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît la contribution exceptionnelle des bénévoles au succès de la Fête;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

DE FÉLICITER chaudement et remercier les organisateurs et les bénévoles ayant contribué au succès de la Fête Nationale à Stoke.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.5.2 *Demande d'aide financière : Programme Nouveaux horizons pour les aînés*

ATTENDU QUE certains organismes communautaires font des demandes pour des installations récréatives spécialisées pour le 2^e et 3^e âge;

ATTENDU QUE la Municipalité de Stoke souhaite répondre à cette demande en lien avec la Politique familiale de la municipalité;

ATTENDU QU'IL existe un programme de soutien pour ce faire;

Rés. 2017-193

Rés. 2017-194

Rés. 2017-195

Rés. 2017-196

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

DE FAIRE une demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2017-2018 pour l'achat d'équipement récréatif spécialisé à installer au Parc 3R;

DE MANDATER la directrice générale à produire cette demande et d'en faire le suivi et la reddition de compte;

DE MANDATER Anny Jasmin, coordonnatrice aux loisirs pour assister la directrice générale dans cette demande;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.6 Ressources humaines

6.6.1 Formation sur le contrôle de l'érosion

Rés. 2017-197

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

QUE la formation suivante soit dispensée aux employés de voirie:

« Formation sur le contrôle de l'érosion » sur les lieux de travail au coût de 1 795 \$ plus taxes et les coûts des matériaux estimés à 47,50 \$ plus taxes.

QUE la direction générale fasse des invitations aux municipalités environnantes pour les inviter à cette formation pour en partager les frais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.6.2 Formation pour les élus

Rés. 2017-198

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

QUE le maire soit autorisé à suivre la formation de la FQM pour les élus municipaux.

QUE ses frais d'inscription soient payés par la Municipalité et que ses autres frais (déplacement, repas) soient remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.6.3 Formation Infotech pour élections 2017

Rés. 2017-199

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

QUE deux (2) employés soient autorisés à suivre la formation d'Infotech en vue des élections municipales générales.

QUE les frais d'inscription soient payés par la Municipalité et que les autres frais (déplacement, repas) soient remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.7 Sécurité publique

6.8 Voirie

6.8.1 RRRL – Contrat gré à gré devis et appel d'offres

ATTENDU QUE la programmation du RRRL pour des travaux d'amélioration de son réseau routier local a été ou sera approuvée par le MTDMET;

ATTENDU QUE la liste des travaux a été approuvée par le conseil;

ATTENDU QUE le régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux le permet;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-200

DE MANDATER, sous entente gré à gré, la firme d'ingénierie Les Services exp inc. pour la préparation des plans et devis dans ce dossier (la soumission a été remise pour consultation auprès des membres du conseil) pour des frais n'excédant pas onze mille cinq cents dollars (11 500 \$) avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.2 RIRL – Préparation appel d'offre

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-201

QUE la directrice générale et secrétaire trésorière soit autorisée à procéder à un appel d'offres public (SÉAO) pour les travaux reliés au programme RRIRL pour 2017-2018.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.3 Vente du camion cube

ATTENDU QUE l'ancien camion cube ne sert plus aux besoins de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité a adopté une Politique de gestion contractuelle et une Politique d'achat et de disposition des biens;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-202

DE METTRE en vente le camion par appel d'offres avec la mention que la municipalité n'est pas dans l'obligation d'accepter la plus haute, ni aucune des offres reçues;

D'AUTORISER la directrice générale à faire paraître l'appel d'offres et signer le contrat de vente, le cas échéant, selon les politiques en vigueur ainsi que les documents nécessaires à la vente et auprès de la S.A.A.Q.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7. Remise des rapports des officiers municipaux.

Les différents rapports du directeur du service incendie et de l'inspecteur ont été remis aux membres du conseil qui en ont pris connaissance.

8. Trésorerie et finances

8.1 État prévisionnel de la situation au 30 juin 2017

La directrice générale et secrétaire trésorière dépose le rapport préliminaire de la situation financière au 30 juin 2017.

8.2 Dépôt du rapport de délégation de compétence et liste des dépenses mensuelles

CONSIDERANT QUE les fonctionnaires et officiers, en vertu du Règlement N° 521 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doivent préparer et déposer périodiquement au conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'ils ont autorisées ;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-203

QUE le conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de 234 977,17 \$ et détaillé comme suit :

Opérations courantes payées :	68 729,85 \$
Opérations courantes à payer:	107 414,89 \$
Salaires payés :	58 832,43 \$

QUE le rapport soit déposé et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. Autres sujets

9.1 Dépôt du budget révisé de l'OMH 2017

ATTENDU QUE l'organisme d'Office municipal d'habitation a présenté un budget révisé pour 2017;

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

QUE le conseil municipal accepte le budget révisé tel que présenté.

QU'une somme de 3 417 \$ soit réservée pour payer la contribution municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. Avis de motion

11. Règlements

12. Invitations

13. Varia

14. Période de questions

Un citoyen demande quels sont les routes visées par les travaux RIRL et mentionne que le chemin Pinard est en mauvais état.

15. Clôture et levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu que la séance soit levée à 19 h 29.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Luc Cayer
Maire

Sara Line Laroche
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Luc Cayer, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Luc Cayer
Maire

Rés. 2017-204

Rés. 2017-205